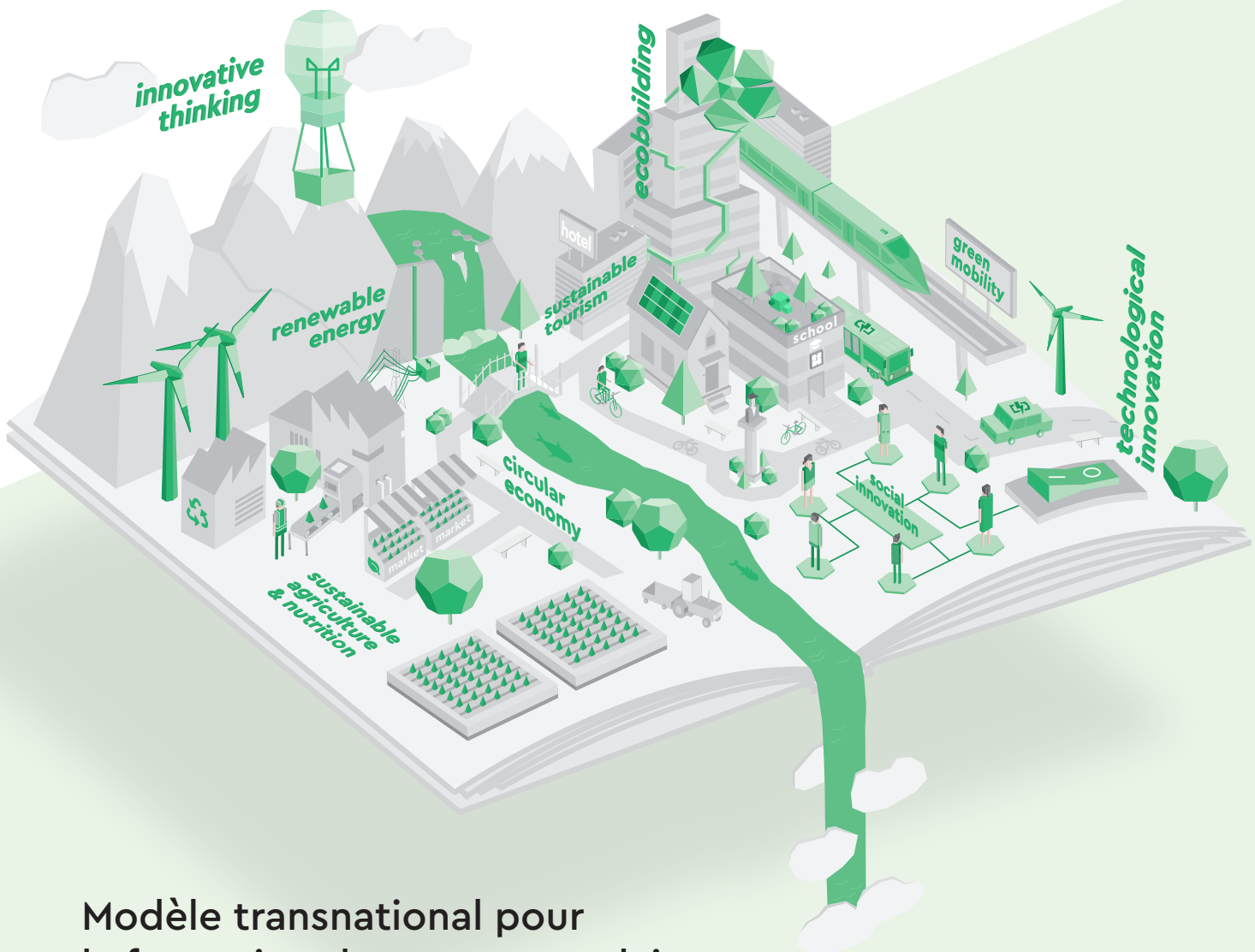


# APP Ver

APPRENDERE  
PER PRODURRE VERDE

APPRENDERE  
POUR PRODUIRE VERT



Modèle transnational pour  
la formation des tuteurs scolaires,  
des organismes de formation professionnelle  
et des entreprises pour l'économie verte

## Modèle transnational pour la formation des tuteurs scolaires, des organismes de formation professionnelle et des entreprises pour l'économie verte

Un des objectifs spécifiques du projet A.P.P. VER concerne la formation de tuteurs d'entreprise, de formation/scolaire pour une coopération et une gestion plus qualifiées et plus efficaces de l'alternance école-travail. Cet objectif naît de l'analyse des problèmes d'organisation interne à l'école et aux entreprises pour promouvoir des offres à haute valeur de formation pour les élèves (relations entre tuteurs des écoles et des entreprises ; relations entre les tuteurs et les organisations des écoles et des entreprises).

L'objectif de cette formation, destinée aux acteurs qui font l'interface entre le monde de l'éducation et/ou de la formation professionnelle et le monde du travail, est d'offrir des outils en mesure de garantir, au quotidien, la qualité et l'efficacité du système d'alternance école-travail à l'échelle transfrontalière.

Les tuteurs des entreprises sont les personnes avec lesquelles les élèves interagissent quotidiennement pendant la période de stage ; les tuteurs des écoles et des centres de formation constituent un point de référence dans le système organisationnel de l'école et de la formation professionnelle et contribuent à la réussite globale de la formation de chaque élève.

Avant la planification détaillée des activités de formation, une analyse des différences entre les deux systèmes (France et Italie) a été effectuée, dont il ressort que la principale différence réside dans le fait que les stages et/ou les périodes de formation en entreprise sont réglementés différemment en France et en Italie.

En France, dans les cas où le stage est prévu, ces périodes varient considérablement selon le type de cursus scolaire et le « statut » de l'élève. En Italie, ladite alternance école-travail, prévue par l'art. 4 de la loi italienne n° 53 du 28/3/2003 (loi Moratti) et réglementée par le décret législatif n° 77 du 15/4/2005 qui a suivi, a introduit à la place l'obligation d'alternance comme méthode d'enseignement uniforme et commune à tous les cours du deuxième cycle. En outre, dans le système scolaire français, il n'existe pas une fonction unique correspondant au TUTEUR D'ÉCOLE prévu en Italie dans le cadre de l'alternance école-travail et ce, en raison de la variété des stages et des périodes de formation en entreprise existant dans le système scolaire français.

Toutefois, des similitudes sont également apparues, comme le fait que le rôle de tuteur, dans le cas de stages et/ou de formations en entreprise, dans les deux pays, est tenu par un professeur/formateur.

Tout en tenant compte des différences identifiées, il a été aussi possible d'identifier des méthodes communes pour la conception et la planification de la formation des tuteurs. Un **modèle commun et transfrontalier** a donc été élaboré ; celui-ci a pris en compte les différences entre les deux pays et a permis d'identifier les thèmes centraux liés à la formation des tuteurs en Italie et en France, ainsi que les modalités et la durée du cursus. Le modèle a également prévu la production d'un certificat de participation commun et transfrontalier.

Le modèle identifié a prévu une phase préliminaire préparatoire de comparaison avec des experts en développement durable et en économie verte et des experts de l'alternance école/travail. Cette comparaison a notamment permis d'identifier des thèmes et la durée des formations dans les deux

pays, en fonction du type de participants. Les thèmes spécifiques de la formation en France et en Italie ne coïncident donc pas, mais ils partent d'un objectif commun : répondre aux besoins réels et spécifiques de formation des tuteurs.

En Italie, un groupe de travail thématique a été mis en place, composé de :

- ANPAL Servizi
- CFIQ
- IRES Piemonte
- USR

En France, les structures internes au Rectorat impliquées comme les coordinateurs pédagogiques du CFA, la Cellule Éducation Économie et autres fonctions de référence internes telles que le Service Formation et Ingénierie Pédagogique.

En Italie et en France, des cours ont été conçus avec différentes durées en fonction des destinataires, afin de mieux adapter la formation aux besoins du public.

Pour la formation à distance également, l'Italie et la France ont partagé un modèle d'approche basé sur l'accessibilité et la facilité d'utilisation maximales du matériel, à garantir surtout après la fin du projet. Pour cette raison, des vidéos et des fichiers pdf ont été produits et mis à disposition sur le site web du projet.

## La formation des tuteurs en Italie

Le groupe de travail thématique a défini les grandes lignes du projet suivant, suivies de la première session expérimentale du cours qui s'est tenue à Pinerolo au CFIQ et qui s'adressait aux écoles et aux organismes de formation professionnelle ayant participé au projet APP VER :

### **Pour qui ?**

Le cours s'adresse aux personnes responsables/référents dans les différentes formes de relation entre les écoles, les organismes de formation professionnelle et les autres organisations de production de biens et de services du territoire avec lesquelles ils collaborent : stages, visites, interventions en classe ou autres méthodes visant à augmenter les possibilités de formation des élèves.

Les destinataires sont :

- tuteurs scolaires et d'entreprise
- autres rôles et fonctions spécifiques prévus par les organisations (écoles, de formation professionnelle et autres organisations de production avec lesquelles elles sont en relation)

### **A quoi sert-elle ?**

Elle vise à améliorer les relations entre les parties (école, formation professionnelle, autres organisations de production du territoire) afin d'augmenter la valeur des expériences de formation par l'intégration des connaissances et la construction de compétences à l'intérieur et à l'extérieur de l'école.

Elle s'inscrit dans le cadre de formations innovantes en matière d'économie verte et de durabilité qui rapprochent les jeunes des changements qui interviennent dans le système socio-économique du territoire et en général (pour de nouvelles connaissances et compétences professionnelles).

### **Les questions primordiales concernant le cours**

Quel est le cadre général de l'évolution du système socio-économique et environnemental général et territorial dans la perspective du Programme 2030 (économie verte et circulaire, durabilité, ...) ? Quelles sont les transformations déjà présentes et quelles sont les tendances qui préfigurent et nécessitent un nouveau professionnalisme ?

Comment les écoles et les organismes de formation professionnelle peuvent-ils sélectionner et interagir avec des organisations locales qui sont des exemples représentatifs/appropriés d'économie verte et de développement durable afin de produire une valeur de formation ?

Comment les organisations de l'économie verte et du développement durable acquièrent-elles une valeur ajoutée de leurs relations avec les écoles ou les organismes de formation professionnelle attentifs à l'innovation et intéressés par le changement et que donnent-ils en retour ?

Quels contextes, processus et outils doivent être mis en œuvre pour que l'organisation de l'école, de la formation professionnelle et les autres organisations constituent un système de formation intégré, des réseaux de connaissances visant à former les jeunes selon les objectifs et les principes du Programme 2030 ? Quelles sont les fonctions nécessaires ?

### **Structure du cours :**

- 12 heures de présence organisées comme suit : rencontres de 4 heures l'après-midi avec un tuteur supervisant l'orientation et le développement du cours et des enseignants qui soutiennent la construction de nouveaux apprentissages
- 20 heures d'auto-apprentissage pour des approfondissements et pour formuler des hypothèses concrètes d'intervention

### Programme :

#### Rencontre 1

- Le cadre de référence pour l'économie verte et la durabilité. Comment les systèmes de production et le travail évoluent. Le modèle organisationnel mis en place pour la gestion de l'alternance école-travail.
- Auto-apprentissage - Analyse et approfondissement sur le modèle organisationnel mis en place pour la gestion de l'alternance école-travail.

#### Rencontre 2

- L'utilisation d'outils facilitant le dialogue entre l'école, la formation professionnelle et les « organisations vertes » : Le Guide vert. Un outil pour s'informer sur l'économie verte et le développement durable du territoire.
- Auto-apprentissage - Approfondissements sur les contenus et l'utilisation du Guide vert.

#### Rencontre 3

- Comment les écoles et la formation professionnelle sont organisées pour garantir l'innovation en matière de programmes d'études avec des parcours intégrés dans le territoire - Présentation des interactions entre les modèles organisationnels mis en place pour la gestion de l'alternance école-travail et le Guide vert.
- Auto-apprentissage - Formulation d'hypothèses de projet qui améliorent les processus de travail et les résultats de la formation des élèves.

Le caractère expérimental de la première session a permis de produire un modèle de formation à étendre aux tuteurs scolaires et de formation professionnelle dans toute la région. Les sections suivantes présentent les deux versions du cours, utilisées pour leur diffusion :

## I tuteurs dans le domaine de l'économie verte et du développement durable.

### Laboratoire de formation

*Programme 2030 - relations avec des organisations représentant l'économie verte – nouvelles compétences professionnelles - connaissances et outils pour améliorer les relations entre l'école, la formation professionnelle et le système de production local*

**Organisé par** CFIQ – Consorzio Formazione, Innovazione e Qualità et IRES Piemonte

**En collaboration avec** : Città Metropolitana di Torino ; Comune di Pinerolo ; GIP FIPAN (Académie de Nice) MIUR – USR Piemonte ; ANPAL ; Fondazione Symbola per le Qualità Italiane ; des entreprises et autres organisations, sélectionnées dans le cadre du projet A.P.P. VER. – Apprendre pour Produire Vert, comme exemples représentatifs de l'économie verte et du développement durable ; IIS M. Buniva de Pinerolo, Ecole Polo pour le PNFD ; Federazione Coldiretti Torino ; CIA di Torino; Unione Industriale di Torino; Confcooperative Piemonte; Environment Park; Collegio Geometri di Torino et Ordine di Architetti di Torino; CCIAA Torino; Regione Piemonte, Settore Progettazione Strategica e Green economy, Direzione Ambiente; Studio APS Milano (Analyse psychosociologique).

**Destinataires** : Le cours s'adresse à des personnes à des postes de responsabilité et des référents (par exemple, des tuteurs) dont le rôle est de faire le lien entre l'école, la formation professionnelle et le monde du travail, pour l'organisation de stages, de visites, d'interventions en classe ou d'autres moyens d'accroître les possibilités de formation des élèves. En particulier, pour ce qui concerne l'école, ce cours soutient le développement et la gestion des Parcours Transversaux de Compétences et d'Orientation (PCTO).

### **LE PROJET APP. VER.**

Le cours fait partie du projet « A.P.P. VER. – Apprendre à produire vert », réalisé dans le cadre du programme ALCOTRA Italie - France 2014-2020, pour affronter le problème de la distance entre l'éducation, la formation professionnelle et les changements dans le système de production, avec une approche « territoriale » qui renforce et promeut les réseaux de connaissance et d'apprentissage des systèmes pour l'économie verte et le développement durable, conformément aux objectifs du Programme 2030.

### **LE LABORATOIRE**

#### **Objectifs**

Le Laboratoire, soutient la réalisation de cursus scolaires et de formation qui innovent en termes d'économie verte et de durabilité, dans le but de rapprocher les jeunes des évolutions en cours dans le système socio-économique local et général.

Pour ce faire, le Laboratoire poursuit les objectifs suivants :

- améliorer les relations et le dialogue entre l'école, la formation professionnelle et les organisations de production sur le territoire représentatif de la transition vers l'économie verte et le développement durable ;
- accroître la valeur des expériences de formation pour les élèves par une approche directe avec les organisations locales et l'intégration de connaissances, d'aptitudes et de compétences non techniques ;
- se rapprocher de la co-construction et de l'utilisation de nouveaux outils pour la lecture des contextes complexes, qui peuvent également servir à définir et transmettre des connaissances et des compétences professionnelles.

La réalisation de ces objectifs est favorisée par :

- l'acquisition d'un cadre général de l'évolution du système socio-économique et environnemental général et territorial dans la perspective du Programme 2030 (économie verte et circulaire, durabilité, etc.)
- la connaissance des changements en cours et des tendances actuelles qui préfigurent et exigent de nouvelles compétences professionnelles
- la connaissance des outils que les écoles et les organismes de formation professionnelle peuvent utiliser pour sélectionner (et donc interagir avec) des organisations locales qui sont de bons exemples et des exemples représentatifs d'économie verte et de développement durable

#### **Méthodologie**

La méthodologie adoptée est axée sur l'apprentissage participatif et interactif des participants, appelés à comparer leurs propres schémas d'interprétation, à relier les idées, les émotions, les ressources, en expérimentant un travail de réseau constructif dans le cadre d'exercices et de moments de discussion guidée. En partant du partage de données, de compétences, d'histoires, de matériel et d'expériences, les participants seront amenés à se focaliser et à intégrer progressivement ce qui distingue leur travail quotidien à l'école, durant la formation professionnelle et sur le territoire. Le point d'arrivée final sera l'identification d'outils servant à déterminer les caractéristiques d'un modèle d'intervention complexe pouvant être reconnu et communiqué à l'extérieur.

#### **Structure**

Le laboratoire prévoit :

- 12 heures de présence réparties comme suit : rencontres de 4 heures l'après-midi avec un enseignant qui supervise l'orientation et le développement du cours et d'autres enseignants qui apportent des contenus spécifiques
- 20 heures d'auto-apprentissage pour des activités de travail dans les écoles, les organismes de formation professionnelle et les organisations locales pour une analyse approfondie et pour formuler des hypothèses concrètes d'intervention

Deux sessions de cours sont prévues :

PREMIÈRE SESSION :

11 novembre 2019, 28 novembre 2019, 17 décembre 2019 – de 14h30 à 18h30

SECONDE SESSION :

10 décembre 2019, 16 janvier 2020, 3 février 2020 – de 14h30 à 18h30

### Programme

Première rencontre (4 h)

Présentation du cours : objectifs, méthodologie et outils.

*Le cadre de référence pour l'économie verte et la durabilité.*

*Comment les systèmes de production et le travail évoluent-ils ?*

Intervenant : Marco Gisotti, Fondazione Symbola

L'utilisation d'outils facilitant le dialogue entre l'école, la formation professionnelle et les « organisations vertes » : présentation de *Le Guide Vert - Un outil pour s'informer sur l'économie verte et le développement durable du territoire*.

Intervenant : Claudia Galetto, IRES Piemonte

Présentation du travail d'auto-apprentissage : mise en commun de la fiche d'analyse « Institutions : scolaire, de formation, recherche et conseil scientifique » du Guide vert, produite dans le cadre du projet A.P.P. VER.- Apprendre pour Produire Vert, (<http://www.cittametropolitana.torino.it/cms/ambiente/green-economy-education/app-ver/app-ver>), pour décrire l'école et les organismes de formation d'appartenance en termes d'économie verte et de développement durable.

Auto-apprentissage (10 h)

Analyse individuelle des contenus du Guide Vert (première partie). Analyse qualitative de l'école ou organisme de formation en termes d'économie verte et de développement durable avec la participation de collègues et d'élèves. Élaboration d'une fiche d'analyse.

Deuxième rencontre (4 h)

Restitution et partage du travail de recherche et d'analyse. De l'analyse de la propre organisation à l'étude et à la compréhension des organisations du territoire : apprendre grâce à l'expérience pour améliorer l'efficacité et les résultats des stages de formation dans les PCTO et dans la formation professionnelle. Élaboration d'un entretien semi-structuré à réaliser dans quelques organisations du territoire sélectionnées dans le cadre du projet A.P.P. VER. et exemples représentatifs d'économie verte et de développement durable pour analyser leurs contenus, leurs dynamiques, leurs attentes et les compétences dont ils nécessitent.

Auto-apprentissage (10 h)

Entretiens de groupe avec des représentants d'organisations et d'entreprises « vertes » locales déjà actives dans la mise en place de cours de formation et de PCTO, exemples représentatifs de l'économie verte et du développement durable, pour analyser leurs contenus, leurs dynamiques, leurs attentes et les compétences dont elles nécessitent.

Troisième rencontre (4 h)

Restitution et partage du travail de recherche et d'analyse. Développement d'hypothèses d'innovation et de parcours intégrés école/territoire à partir des données collectées et des expériences des participants. Réflexions et évaluations finales.

## Enseignants

Le cours est présenté par le CFIQ, Consorzio Formazione, Innovazione e Qualità.

[www.consorziofiq.it](http://www.consorziofiq.it).

La responsabilité du cours est confiée à Rossella Bo, collaboratrice du Studio APS (Analyse Psycho-Sociologique) de Milan, experte en analyse des dynamiques organisationnelles.

[www.studioaps.it](http://www.studioaps.it)

Marco Gisotti, expert en économie verte et en emplois verts chez Green Factor et journaliste et chercheur chez Symbola - Fondazione per le qualità italiane, intervient lors de la première rencontre sur le thème de l'évolution des systèmes de production et du travail avec l'économie verte en Italie.

[www.symbola.net](http://www.symbola.net)

Claudia Galetto, chercheuse et contact de référence de l'IRES Piemonte pour le projet A.P.P. VER.

[www.ires.piemonte.it](http://www.ires.piemonte.it)

La première session expérimentale du cours et les deux sessions suivantes ont vu la participation de 31 tuteurs scolaires et de la formation professionnelle.

Afin d'encourager la participation des tuteurs d'entreprise aux cours, des rencontres de formation plus courtes ont été planifiées et organisées. Plus précisément, des rencontres ont été organisées avec les tuteurs d'entreprise des cours d'apprentissage professionnel, pendant lesquelles au moins un tuteur de formation ayant suivi le cours décrit ci-dessus a également participé, afin de relater et de partager l'expérience et de discuter de certaines questions, notamment en ce qui concerne les relations et le dialogue entre les parties (école, formation professionnelle, autres organisations de production de la région). Au cours de ces rencontres auxquelles ont participé 80 tuteurs d'entreprise, des outils spécifiques ont également été utilisés pour recueillir des informations sur l'économie verte et la durabilité.

En particulier, le questionnaire suivant a été utilisé :

### Votre entreprise : Développement durable et Relations École/Formation

| Votre entreprise                       |
|--|
| Raison sociale de l'entreprise :       |
| Responsable :                          |
| Secteur d'activité :                   |
| Date de création :                     |
| Nombre d'apprentis dans l'entreprise : |



## Votre entreprise et le développement durable

1. Votre entreprise s'intéresse-t-elle au développement durable ?

- Oui  Non

2. Si vous avez répondu « oui », merci d'expliquer les facteurs qui ont motivé cet intérêt ?

- Stimuler vos performances économiques  
 Améliorer bien-être et climat social  
 Protéger l'environnement  
 Améliorer votre image  
 Autre (préciser) \_\_\_\_\_

3. Quelles pratiques conformes aux dispositions relatives au développement durable avez-vous mises en œuvre ou décideriez-vous de mettre en œuvre ?

- Services ou produits durables<sup>1</sup> : préciser \_\_\_\_\_  
 Actions de sensibilisation visant les clients pour les orienter vers les produits durables :  
 Économies d'énergie<sup>2</sup> : préciser \_\_\_\_\_  
 Utilisation de matériaux respectueux de l'environnement pour la rénovation, l'ameublement ou à d'autres fins  
 Réduction ou réutilisation des emballages  
 Collecte séparée et recyclage des produits  
 Utilisation de composants biodégradables et compostables pour les emballages alimentaires ou les sacs de courses  
 Actions visant à lutter contre le gaspillage alimentaire  
 Adoption d'un code d'éthique pour les performances économiques, environnementales et sociales  
 Actions de formation continue du personnel pour connaître les produits  
 Rédaction de documents sur la durabilité visant à informer les clients sur la mission et les valeurs de l'entreprise  
 Utilisation du web comme outil éducatif/informatif, visant à impliquer les clients  
 Attention à l'image verte et durable de l'entreprise  
 Participation à des projets sur le développement durable impliquant d'autres acteurs locaux  
 Mise en place d'activités d'intérêt public (don de produits/services, activités bénévoles, etc.)  
 Actions qui récompensent les clients pour la récupération d'équipements/matériaux usagés ou pour l'utilisation partagée des moyens de transport  
 Accords commerciaux avec des partenaires garantissant la durabilité des produits et des processus de production  
 Promotion de processus d'inclusions et d'intégration sociale : préciser \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
 Contribution au tourisme grâce à la qualité de vos produits et des services offerts  
 Autre (préciser) : \_\_\_\_\_

4. Quels obstacles avez-vous rencontrés et rencontrerez-vous pendant la mise en œuvre des bonnes pratiques ?

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

<sup>1</sup> Par exemple : produits biologiques, produits « commerce équitable », produits sans emballage etc.

<sup>2</sup> Par exemple : éclairage et équipements à faible consommation, armoires frigorifiques, utilisation de sources d'énergie renouvelables, initiatives de mobilité durable pour l'entreprise et ses salariés, etc.

## Recrutement du personnel

Lors du recrutement, comment jugez-vous la sensibilité de vos futurs collaborateurs sur la question de la durabilité : ?

- Essentielle                       Utile mais pas nécessaire car elle peut être développée  
 Autre (préciser) \_\_\_\_\_

Parmi les compétences énumérées ci-dessous, lesquelles considérez-vous comme les plus importantes pour votre entreprise ?

- Travail d'équipe  
 Compétences relationnelles/de communication  
 Écoute  
 Connaissance des dispositions en matière de développement durable  
 Connaissance des règles pour économiser l'eau et l'énergie  
 Connaissance des règles visant à prévenir le gaspillage alimentaire  
 Connaissance des méthodes de collecte séparée  
 Connaissance des dispositions en matière de sécurité  
 Autre (préciser) :  
\_\_\_\_\_

Pensez-vous que de nouvelles compétences seront requises/ nécessaires à l'avenir ?

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

## École/formation et monde du travail

Sur quels aspects pensez-vous que l'école/la formation devraient être plus ciblées afin de favoriser la rencontre entre le monde de l'éducation/formation et le monde du travail ?

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

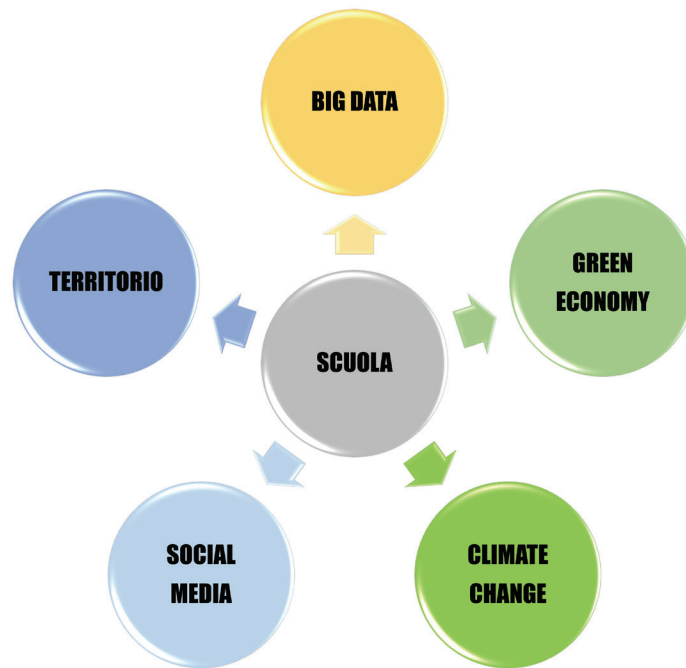
Par rapport à la carte suivante, à votre avis, à quoi l'école devrait-elle s'intéresser davantage et pourquoi ?

---

---

---

---



Selon vous, afin de produire un changement positif en mesure de favoriser la rencontre entre l'éducation/la formation et le monde du travail, il faut (choisir un maximum de trois options)

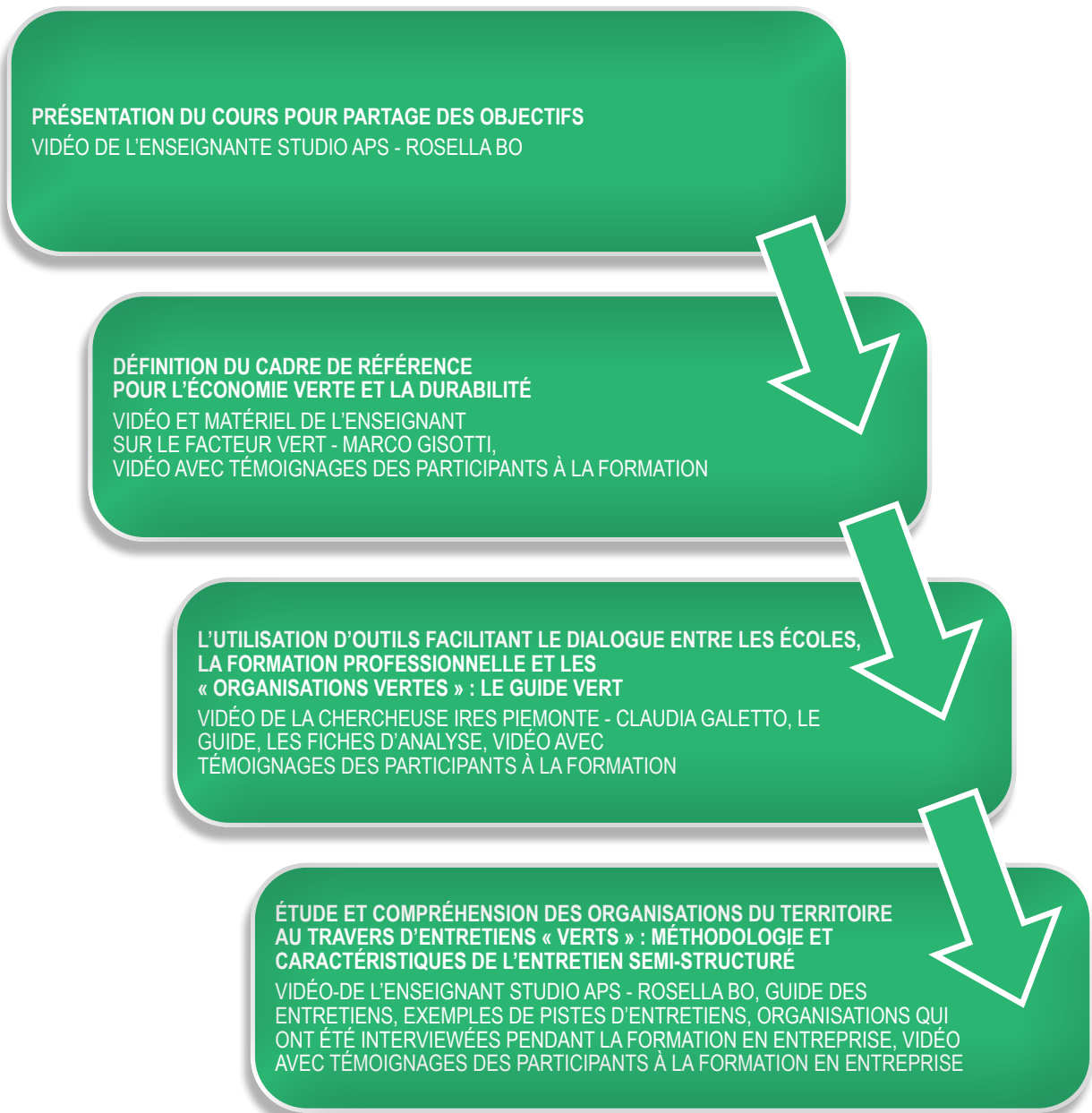
- Investir sur la formation des enseignants
- Mettre à jour les programmes plus souvent
- Changer le monde à partir de la base
- Plus de technologie
- Acquérir des compétences organisationnelles
- Travailler en équipe sur les projets
- Former des réseaux
- Politiques destinées au territoire
- Suivre la tendance
- Ouverture d'esprit
- Investir sur les relations
- Donner le bon exemple et des références positives

Autre : \_\_\_\_\_

### La formation à distance

Pour la formation à distance, un modèle d'approche a été partagé, basé sur l'accessibilité et la facilité d'utilisation maximales du matériel, à garantir surtout après la fin du projet. Pour cette raison, des vidéos et des fichiers pdf ont été produits et mis à disposition sur le site web du projet.

En Italie, le matériel produit a bénéficié de la participation d'enseignants et de participants à la formation et le contenu est cohérent avec cette formation et vise à garantir la réalisation de ces objectifs.



Une fiche est prévue à la fin de chaque entretien : « Questions pour approfondir la réflexion et les connaissances » qui vise à encourager la réflexion sur le processus de mise à jour continue des connaissances et des compétences.

## La formation des tuteurs en France

### 1. Les stages et la formation en entreprise dans le système éducatif français

A la différence de l'Italie, dans le cadre de la formation initiale et de la formation continue, il existe plusieurs types de formations en entreprise, dont la durée et les objectifs varient. Il convient de les rappeler.

Dans le cadre de la formation en alternance, nous retrouvons les contrats d'apprentissage et de professionnalisation qui prévoient une phase de formation pratique en entreprise et une phase de formation théorique dans le centre de formation. Les deux contrats répondent au même objectif de montée en compétences du salarié en combinant travail en entreprise et formation théorique.

La formation en milieu professionnel (PFMP : Période de Formation en Milieu Professionnel) fait partie intégrante de la formation prévue pour les diplômes professionnels (CAP, BEP, baccalauréat professionnel, brevet professionnel, brevet des métiers d'art, mention complémentaire).

Pour le CAP et le baccalauréat, ces périodes sont obligatoires et évaluées. Leur durée est variable: de 12 à 16 semaines pour le CAP; 22 semaines réparties sur les trois années de formation pour le baccalauréat professionnel.

Dans le cadre de la formation initiale, il convient d'évoquer le parcours "Avenir" qui s'adresse à tout élève de la classe de sixième à la classe de terminale. Il se fonde sur l'acquisition de compétences et de connaissances relatives au monde économique, social et professionnel, dans le cadre des enseignements disciplinaires et des formes spécifiques d'enseignements diversifiés. Il s'inscrit dans le cadre du socle commun de connaissances, de compétences et de culture en lien avec les programmes du collège et du lycée. L'ancrage dans les enseignements doit permettre à l'élève d'acquérir les compétences et connaissances suffisantes pour se projeter dans l'avenir et faire des choix d'orientation éclairés.

Concernant plus spécifiquement le "stage", il faut rappeler la « séquence d'observation en milieu professionnel », qui est obligatoire pour tous les élèves des classes de troisième. Elle se déroule dans les entreprises, les associations, les administrations, les établissements publics ou les collectivités territoriales, aux conditions prévues par le code du travail. Depuis 2016, elle est intégrée au parcours Avenir.

### 2. La formation pour les tuteurs dans le cadre du projet APP VER: objectifs et destinataires

Le travail de conception du parcours de formation réalisé dans le cadre du projet APP VER s'est basé sur le constat que la variété et l'hétérogénéité des stages existant en France ne permettaient pas d'élaborer un seul et unique type de formation.

Le choix d'identifier la cible de cette formation s'est donc imposé, le but du projet étant de "fournir des formes et instruments qui garantissent au quotidien la qualité et l'efficacité du système de l'alternance école-travail à l'échelle transfrontalière", en investissant sur les formes d'interface et d'articulation entre l'école et/ou la formation professionnelle et le monde du travail".

Les nombreux échanges avec différents référents (coordinateurs pédagogiques du CFA, la Cellule Education Economie du Rectorat ainsi que le Service Formation et Ingénierie Pédagogique de l'Académie de Nice) ont permis d'identifier des bénéficiaires en quête d'accompagnement, comme les maîtres d'apprentissage et les tuteurs, autrement dit, les acteurs principaux de la formation en

entreprise dans le cadre des contrats de professionnalisation.

Ce choix a permis tout d'abord de valoriser le travail expérimental réalisé dans le cadre du projet APP VER par le CFA participant au projet.

Il semblait opportun de compléter l'expérimentation en élaborant des outils à destination des maîtres d'apprentissage – dans leur rôle d'interlocuteurs du CFA -pour mieux appréhender leur fonction et leur mission.

De plus, les échanges avec la coordinatrice pédagogique ont permis d'avoir des éléments de connaissance essentiels pour identifier les besoins en formation des maîtres d'apprentissage.

Dans ce but, une enquête a été réalisée grâce à un questionnaire présenté par les apprentis à leurs maîtres d'apprentissage, élaboré avec la collaboration de l'équipe pédagogique du CFA et spécialement conçu pour les entreprises du secteur du commerce.

Voici le modèle de questionnaire qui a permis d'explorer différentes pistes de réflexion: les pratiques vertueuses (source: le Guide APP VER), les compétences "vertes" requises (source: l'étude " État des lieux des compétences et formations liées à l'économie verte dans les secteurs : agriculture, bâtiment, hôtellerie, tourisme ") et des questions sur le rôle du maître d'apprentissage, visant à faire émerger les principales difficultés et problématiques rencontrées au quotidien.

### **CFA Antenne Vauban Pauliani**

#### **Votre entreprise et le développement durable**

| <b>Votre entreprise</b>                |
|--|
| Nom de l'entreprise :                  |
| Nom du responsable :                   |
| Secteur d'activité :                   |
| Date de création de votre entreprise : |
| Nombre d'apprentis dans l'entreprise : |

## Votre entreprise et le développement durable

1. Est-ce que votre entreprise s'intéresse au développement durable?

- Oui  Non

2. Si vous avez répondu « oui », pourriez-vous expliquer quels sont les facteurs qui ont motivé cet intérêt :

- Stimuler votre performance économique  
 Améliorer le bien-être et le climat social  
 Préserver l'environnement  
 Améliorer votre image  
 Autre (précisez) \_\_\_\_\_

3. Quelles pratiques en lien avec le DD avez-vous mises en place ou souhaitez-vous mettre en place ?

- Services ou produits durables<sup>1</sup> : précisez : \_\_\_\_\_  
 Actions d'information aux clients pour les orienter vers des produits durables  
 Réalisation d'économies d'énergie<sup>2</sup>: précisez \_\_\_\_\_  
 Utilisation de matériaux écologiques pour l'aménagement, le mobilier ou autres supports  
 Réduction ou réutilisation des emballages  
 Réalisation du tri sélectif et du recyclage des produits  
 Utilisation de composants biodégradables et compostables pour les emballages alimentaires ou les sacs de courses  
 Actions visant à lutter contre le gaspillage alimentaire  
 Adoption d'un code de conduite ou d'une charte relatifs à la performance économique, environnementale et sociale  
 Actions de formation continue du personnel pour connaître les produits  
 Rédaction des documents relatifs à la durabilité visant à informer les clients de la mission et des valeurs de l'entreprise  
 Utilisation du Web comme instrument pédagogique, visant la participation des clients  
 Attention à l'image verte et durable de l'entreprise et de ses magasins  
 Participation à des projets avec d'autres acteurs du territoire sur le développement durable  
 Réalisation d'activités d'intérêt public (dons de produits/services, activités pro bono etc...)  
 Actions récompensant les clients pour la récupération de matériels usagés ou pour l'utilisation de transport en commun  
 Conclusion d'accords commerciaux avec des partenaires garantissant la durabilité des produits et des processus de production  
 Promotion de processus d'inclusion et d'intégration sociale : précisez \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
 Contribution au tourisme par la qualité de vos produits et services  
 Autres actions (précisez) : \_\_\_\_\_

4. Quels obstacles avez-vous rencontrés et rencontrez-vous actuellement dans la mise en œuvre de bonnes pratiques ?

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

<sup>1</sup> Par exemple : produits biologiques, équitables, sans emballage.

<sup>2</sup> Par exemple : éclairage et équipements à faible consommation, armoires frigorifiques, utilisation de sources d'énergies renouvelables, initiatives de mobilité soutenable pour l'entreprise et ses salariés/marchandises etc...

## Recrutement du personnel

**1. En phase de recrutement, une sensibilité au DD chez vos futurs salariés vous paraît-elle : ?**

- Essentielle                       Utile mais pas nécessaire, car ça peut se développer  
 Autre (précisez) \_\_\_\_\_

**2. Parmi les compétences listées ci-dessous, lesquelles sont les plus importantes pour votre activité ?**

- Travail d'équipe  
 Capacité de communication  
 Etre à l'écoute  
 Maîtriser les outils bureautiques et Internet  
 Capacité de négociation  
 Connaître les règles pour réaliser des économies d'eau et énergie  
 Connaître les règles pour prévenir le gaspillage alimentaire  
 Connaître les modalités de réalisation du tri sélectif  
 Aptitude à se former et à rechercher des informations  
 Connaître les règles de sécurité des biens et personnes  
 Concevoir et coordonner des actions de promotion  
 Gestion des Ressources Humaines  
 Connaître les techniques de prévention des conflits  
 Veille informationnelle  
 Concevoir et organiser la diffusion de supports de communication  
 Autres (précisez) : \_\_\_\_\_

**3. Pensez-vous que de nouvelles compétences seront requises dans le futur ?**

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_



## Le maître d'apprentissage

1. A part vous, qui est concerné par l'arrivée de l'apprenti ?

---

2. D'après votre expérience, quelles sont les difficultés majeures rencontrées dans la phase d'accueil d'un apprenti ?

---

3. D'après votre expérience, quelles sont les difficultés majeures rencontrées dans la phase d'intégration d'un apprenti ?

---

4. D'après votre expérience, quelles sont les difficultés majeures rencontrées lorsque vous devez évaluer le niveau de l'apprenti à son arrivée ?

---

5. D'après votre expérience, quelles sont les difficultés majeures rencontrées lorsque vous devez organiser le développement des compétences de l'apprenti ?

---

6. D'après votre expérience, quelles sont les difficultés majeures rencontrées lorsque vous devez préparer le suivi et l'évaluation de la progression de l'apprenti ?

---

7. Estimez-vous avoir besoin d'un accompagnement/formation/ressources pour la phase d'accueil d'un apprenti ?

Nécessaire    Utile mais pas nécessaire    Inutile    Ne se prononce pas

8. Estimez-vous avoir besoin d'un accompagnement/formation/ressources pour la phase d'intégration d'un apprenti ?

Nécessaire    Utile mais pas nécessaire    Inutile    Ne se prononce pas

9. Estimez-vous avoir besoin d'un accompagnement/formation/ressources pour la phase de formation d'un apprenti ?

Nécessaire    Utile mais pas nécessaire    Inutile    Ne se prononce pas

10. Estimez-vous avoir besoin d'un accompagnement/formation/ressources pour la phase d'évaluation d'un apprenti ?

Nécessaire    Utile mais pas nécessaire    Inutile    Ne se prononce pas

La récente réforme du contrat d'apprentissage survenue lors de la mise en oeuvre du projet APP VER a été un facteur déterminant dans le choix de la cible des bénéficiaires de la formation prévue au projet.

La nouvelle réforme vise, entre autres, à encourager la certification des maîtres d'apprentissage par voie de formation ou de reconnaissance des acquis de l'expérience.

Pendant la mise en oeuvre du projet APP VER, la formation certifiante pour les maîtres d'apprentissage n'était pas encore opérationnelle, mais les objectifs principaux étaient clairement identifiables. Le but de la réforme est clair: il faut que le maître d'apprentissage soit formé à exercer son rôle et que le caractère fondamental de sa mission exige un accompagnement qualifié.

Il est apparu évident dans la phase d'ingénierie du parcours de formation pour le projet APP VER que la priorité était de se focaliser sur les principes fondamentaux de cette mission, afin de souligner l'importance de la formation à ce rôle.

Un lien avec les objectifs nationaux était donc indispensable afin de réaliser un parcours de formation utile et en accord avec les nouvelles dispositions afin de sensibiliser aux enjeux de la fonction de maître d'apprentissage et de tuteur et d'encourager à s'investir dans un parcours de formation certifiante qui est en phase de généralisation au niveau national.

### **3. Structure de la formation pour les tuteurs du projet APP VER**

La structure de la formation prévue au projet a été modifiée et remaniée pour garantir son efficacité par rapport aux besoins et à la disponibilité des bénéficiaires.

Suite au choix de consacrer entièrement ce dispositif de formation aux maîtres d'apprentissage et aux tuteurs (sachant que les enseignants avaient déjà été largement impliqués dans le travail expérimental tout au long du projet), il a semblé évident au cours de la phase de conception que le format le plus pertinent était le webinaire, comme pour les autres formations réalisées dans le cadre du projet.

Ce type de format permet d'encourager la participation d'un grand nombre de participants, en favorisant surtout les petits artisans ou commerçants, qui n'ont pas la possibilité de s'absenter de leur entreprise.

De plus, ce format permet de pérenniser la formation proposée, qui ne se limite pas à un nombre relativement restreint de participants (comme pour la formation traditionnelle en classe). Elle reste ouverte à d'autres participants, même après la fin du projet (ce qui est dans les objectifs du projet).

Le webinaire "Tuteurs et maîtres d'apprentissage : rôles, missions, objectifs, enjeux" a été animé par Madame Pascale Gardy-Lebargy, Ingénieure pédagogique et a été diffusé le 28 février 2020 en direct (avec une session de questions/réponses). L'enregistrement est désormais disponible en différé pour tout public intéressé, y compris les formateurs en charge du suivi des apprentis ou des stagiaires. Un support pédagogique en pdf est également disponible.

Voici le contenu de la formation réalisée :


## **Tuteurs et maîtres d'apprentissage : rôles, missions, objectifs, enjeux**


- Définitions & clarifications
- Le cadre réglementaire du tutorat
- Les enjeux du tutorat – pour le tuteur & pour l'entreprise
- La professionnalisation
- La pédagogie de l'alternance
- Les conditions de mise en œuvre du tutorat
- Rôles et missions du tuteur / maître d'apprentissage
- Les principes de l'accompagnement
- Responsabilités & fonctions du tuteur
- Profil du tuteur
- La notion de projet
- La formation des tuteurs




 **ita** [www.cittametropolitana.torino.it/cms/ambiente/green-economy-education/app-ver](http://www.cittametropolitana.torino.it/cms/ambiente/green-economy-education/app-ver)

 **fra** <http://gipfipan.ac-nice.fr/news/index>

**contatti**  [appver@cittametropolitana.torino.it](mailto:appver@cittametropolitana.torino.it)

 Città metropolitana di Torino  
Corso Inghilterra 7,  
10138, Torino, Italy

**contacts**  [gipfipan.appver@ac-nice.fr](mailto:gipfipan.appver@ac-nice.fr)

 GIP FIPAN  
53 Avenue Cap-de-Croix,  
06181 Nice cedex 2, France